INSCRIPTION VIDE GRENIER DU 1er MAI 2024

« VRAC, BRIC A BRAC »

NOM …… Prénom ……

Date de naissance…… Lieu de naissance ……..

Adresse complète …….

……

Code postal …… Ville …….

Téléphone ……Email …….

5 Euros l'emplacement de 4 mètres

Gratuit pour les Saint Restitutiens.

Chèque joint à l'ordre du Comité des fêtes de St Restitut soit …… €

Ou espèces …… €

--✂----------

Je soussigné (e) ……demande l'autorisation d'exposer pour la journée du Mercredi 1er Mai de 8h à 18h à Saint-Restitut.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer notamment en ce qui concerne mon statut de non professionnel

Fait à …… Le ……

Signature

A compléter et à déposer à l'agence postale de la mairie ou à envoyer à l'adresse suivante : Comité des fêtes 2 place du colonel Bertrand 2613O Saint Restitut avec :

° le chèque établi à l'ordre du Comité des fêtes

° la photocopie recto-verso de la pièce d'identité

° l'attestation sur l'honneur signée **Renseignements au 06 30 79 24 28**

VIDE GRENIER DU 1er MAI 2024

REGLEMENT

A partir de 7h00 les exposants peuvent arriver.

Le vide grenier se déroulera de 8h à 18h dans les rues de Saint Restitut, il est ouvert seulement aux particuliers.

Les exposants seront dirigés vers leur emplacement par les membres du comité. Les exposants s'engagent à respecter les horaires indiqués ci-dessus.

L'organisateur ne fournira ni chaises, ni tables.

Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses , autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes …..)

Le Comité des fêtes ne souhaite pas la présence d'exposants vendant ou donnant des animaux de toutes sortes. Il est interdit de vendre des boissons, confiseries ou pâtisseries ainsi que de la restauration.

L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel ; l'exposant est responsable de son stand.

L'inscription à cette journée implique l'acceptation du présent règlement.

✂

ATTESTATION SUR L HONNEUR

Je soussigné ……. demeurant ……
……atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de deux vides greniers, brocantes dans l'année écoulée.

Je suis conscient(e) que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A …… Le ……..

Signature

Vide grenier du 1er Mai 2024
(coupon à détacher et à renvoyer)